



Bonne année 2026

*Salaires,
 Conditions
 de travail,
 Emploi...*



Et pour un monde meilleur !

En 2026, prenons nos affaires en main !

L'équipe d'animation du syndicat SUD Renault/Ampere Ile-de-France souhaite une excellente année 2026 à tous les salariés Renault, Ampere et prestataires.

L'année 2025 a été marquée par le départ de

Luca De Meo. De ses cinq années à la tête de Renault, on retiendra le découpage du groupe, le scandale de sa rémunération qui a dépassé celle déjà scandaleuse de son prédecesseur Carlos Ghosn et deux nouveaux accords de compétitivité (« Accord Renouveau France » et « Contrat Social France » signés en 2021 et 2024 par la CFE-CGC, la CFDT et FO) qui ont encore rabotté nos droits et contraint nos salaires sans inverser la courbe des pertes d'emplois.

Ni Luca de Meo, ni la nouvelle direction n'ont donné les raisons réelles de ce départ précipité. Si les salariés sont notés chaque année sur leur transparence et leur loyauté vis-à-vis de « l'entreprise » (comprendre la direction), nos dirigeants n'ont pas cette exigence envers leurs salariés.

L'échec de l'introduction en Bourse d'Ampere a sûrement pesé et fait pâlir l'étoile du sauveur de 2020. « La renaulution a dévoré ses enfants » pour paraphraser un adage célèbre.

La nouvelle direction promet un nouveau plan stratégique dans 9 semaines. Elle a commencé à recoller les morceaux de l'Ingénierie Renault et Ampere, mais elle s'est arrêtée au milieu du gué. Pour SUD, il est urgent de réintégrer sous statut Renault les collègues d'Ampere mais aussi de Horse, de stopper les délocalisations et les externalisations, d'arrêter les plans de départs et de réduction de nos droits qui détruisent le collectif, épuisent physiquement et psychologiquement les individus.

Prenons de bonnes résolutions. Dans ce climat d'incertitude politique, économique et de concurrence exacerbée (entre constructeurs automobiles, entre pays, entre individus...), nous encourageons les salariés à nous rejoindre et à se syndiquer pour que 2026 soit l'année des luttes gagnantes pour augmenter nos salaires, améliorer nos conditions de travail et développer l'emploi. Et aussi et surtout pour un monde meilleur, solidaire et fraternel !

« Cobalt responsable » : une conférence édifiante

Comme nous l'avions annoncé, la conférence/débat « *Plongée dans une mine de cobalt au Maroc* » a eu lieu jeudi 11 décembre dans le local du syndicat SUD Renault/Ampere IDF au Technocentre.

Celia Izoard, journaliste et auteure de « la ruée minière au XXIème siècle », a décrit la situation de la mine de cobalt de Bou Azzer au Maroc illustrée par des photos prises par Benjamin Bergnes.

Une enquête menée dans des conditions difficiles. Leur enquête a eu lieu sur place à l'été 2023, un an après la signature par Renault d'un contrat d'approvisionnement avec la Managem (société minière possédée par le roi du Maroc) pour du cobalt « responsable ». Elle a été publiée en France, en Allemagne et au Maroc.

Bien que rendue difficile par les fortes pressions exercées sur les employés et des cas de répression ciblant les personnes qui voudraient dénoncer la situation sur place, l'enquête a tout d'abord mis en évidence de très mauvaises conditions de travail pour les mineurs avec des silicoses, des cancers et des accidents graves.



Une mise en scène édifiante a même été organisée pour la visite de représentants de Renault, loin des conditions réelles de travail dans la mine et de vie aux alentours.

Captation de l'eau. La mine, qui se situe dans une zone aride, utilise beaucoup d'eau dans ses processus d'extraction et de traitement, et accélère ainsi la baisse du niveau des nappes phréatiques, rendant impossible le maintien des cultures traditionnelles et asséchant les oasis grâce auxquelles essaient de survivre certains habitants dans les villages voisins.

Arsenic. Une grave pollution est générée dans l'air, la terre et l'eau. La mine de cobalt est une ancienne mine d'amiante et produit actuellement de l'arsenic : les processus appliqués pour récupérer le cobalt libèrent et concentrent l'arsenic dans les résidus stockés dans d'immenses bassins à l'air libre, d'où l'eau s'échappe lorsqu'il pleut.

Seuils explosés. Des prélevements effectués sur place dans de l'eau soi-disant potable ont révélé un taux d'arsenic 40 fois plus élevé que la valeur maximum admise par l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) pour de l'eau potable en France et dans l'UE (416 µg/l mesurés contre 10 µg/l maximum selon la loi).

Quant à l'eau de surface près des digues de résidus, où peuvent jouer des enfants et venir boire du bétail, les taux mesurés vont jusqu'à 18,9 mg/l (presque 2 000 fois la valeur maximum pour de l'eau potable).

Population sacrifiée. Les habitants les plus exposés, dont une vingtaine d'enfants, n'ont pas été relogés faute de dédommagements suffisants.

Certifications de complaisance. Managem comme Renault s'abritent derrière des logos ou des noms d'organismes (RMI, NQC, ECOVADIS, IRMA... Voir sur notre site), mais aucun audit n'avait été effectué sur place par les organismes cités, et rien n'indiquait que cette mine ait pu être « certifiée ».

La Managem contre-attaque. Pour toute réponse aux problèmes soulevés par l'enquête, la Managem a intenté un procès en diffamation à Celia Izoard et au directeur de publication du media Reporterre.

Renault Group de son côté, se contente pour l'instant de répondre qu'il « fait le nécessaire » et qu'on doit donc le croire sur parole quand il nous dit que ce cobalt est « responsable ».

Le combat continue. Pour SUD, le groupe Renault doit répondre sur les graves faits qui ont été dénoncés, publier les audits conduits dans la mine ainsi que les plans d'action mis en place par ou avec Managem et démontrer dans quelle mesure ils permettent de garantir que les droits humains et environnementaux y sont désormais bien respectés. Tous les mineurs, employés et les sous-traitants, les habitants de Bou Azzer et de Zaouiet Sidi Blal doivent aussi être dédommagés, relogés et pris en charge médicalement.

Le « devoir de vigilance » attaqué

L'effondrement de l'immeuble « Rana Plaza » au Bangladesh en 2013, qui abritait des ateliers de confection, avait fait 1100 morts et révélé la surexploitation des sous-traitants des grandes marques de vêtements.

Ce drame a débouché en 2014 sur l'adoption par l'Union Européenne d'une directive sur le « Devoir de vigilance » des grandes entreprises, dont l'objectif est de prévenir et réparer les atteintes aux droits humains et à l'environnement commises par les multinationales dans leur chaîne de valeur.

Par suite des pressions exercées par plusieurs États (dont la France) et par des représentants des entreprises (dont le MEDEF) et grâce à une alliance entre les partis de droite et d'extrême droite, cette directive est en cours d'être considérablement affaiblie avant même d'avoir commencé à exercer ses effets :

- Seules les entreprises de plus de 5000 salariés seraient concernées au lieu de 1000.
- Les entreprises n'auraient plus d'obligation de présenter de « plan climat » montrant comment elles s'inscrivent dans une trajectoire compatible avec l'accord de Paris.
- Les obligations découlant de cette directive seraient encore repoussées d'1 an à partir de juillet 2029...

POUR L'ENVIRONNEMENT,
FAIRE AUSSI SIMPLE
QUE TRUMP ET POUR
LE SOCIAL AUSSI SIMPLE
QUE LA CHINE ...



Le Groupe Renault reste néanmoins soumis au devoir de vigilance découlant de la loi française de 2017, y compris dans sa chaîne d'approvisionnement.